

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERRI
Faculté de Médecine
Tizi-Ouzou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة مولود معمري
كلية الطب
تيزي وزو

XΘΛ. : ε X C : Η : Λ . X C . C . O

N° : 91 / F.M/2022



رقم: 2022/...../.....

Tizi-Ouzou, le 02 MARS 2023

Annnonce de l'ouverture de la session de dépôt de candidatures au programme de mobilité de courte durée à l'étranger de l'année 2023

Nous invitons les enseignants et les membres du personnel administratif et technique (A.T.S) de la faculté de médecine à déposer leurs demandes de stage de perfectionnement, Séjour Scientifique de Haut Niveau et participation à une manifestation scientifique à l'étranger au niveau du service de la coopération et des relations extérieures et ce, avant le 15 mars 2023.

Dossier à fournir pour :

1- Stage de perfectionnement :

- Demande adressée à Mr le Doyen de la Faculté
- Fiche descriptive (à retirer du service)
- Attestation d'inscription, attestant une inscription régulière à compter de la deuxième inscription pour les enseignants chercheurs (Maitres assistants préparant une thèse de doctorat)
- Diplôme universitaire + attestation de travail pour le personnel ATS dont la catégorie est supérieure ou égale à l'échelle 10
- Projet de travail exhaustif, répondant aux exigences scientifiques définies dans l'article 02 de l'arrêté N° 1349 du 04 octobre 2022, (pour les doctorants le plan de travail doit être signé par le directeur de thèse)
- Lettre d'invitation émanant d'un établissement à l'étranger reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur et disposant de très hautes capacités scientifiques et technologiques, en précisant la durée et la période de déroulement de stage.

2- Séjour Scientifique de Haut Niveau :

- Demande adressée à Mr le Doyen de la Faculté
- Fiche descriptive (à retirer du service)
- Projet de travail exhaustif répondant aux exigences scientifiques et thématiques définies dans l'article 02 de l'arrêté N° 1349 du 04 octobre 2022
- Un adossement à un accord avec un établissement à l'étranger reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

3- Participation à une Manifestation Scientifique :

- Demande adressée à Mr le Doyen de la Faculté
- Fiche descriptive (à retirer du service)
- Lettre d'invitation
- Frais d'inscription s'il ya lieu
- Résumé de la communication + copie de celle-ci en version numérique sur CD Rom pour les enseignants communicants
- Attestation d'inscription régulière à compter de la deuxième inscription pour les Maitres assistants préparant une thèse de doctorat.

Remarque : Les Maitres assistants non inscrits en thèse de doctorat peuvent déposer leurs dossiers, dont l'acceptation est laissée à l'appréciation du contrôleur financier.



Le Doyen

Pr. TALEB Ammar
Doyen de la Faculté
de Médecine